

**7<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
le mercredi 25 septembre 2024, à 19 h  
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy  
Salle RC15  
965, rue Valentin**

---

**SONT PRÉSENT.E. S :**

M.	Louis Champoux	Président
M	Réal Jean	Vice-président
M <sup>me</sup>	Suzanne Roy	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Diana Polovei	Trésorière
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M.	Jacques Pelchat	Administrateur
M.	Alexandre Perras	Administrateur
M <sup>me</sup>	Valérie Poirier	Administratrice
M.	Paul-André Proulx	Administrateur
M <sup>me</sup>	Rosalie Tohoue	Administratrice
M <sup>me</sup>	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

**II Y A QUORUM**

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup>	Eloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M <sup>me</sup>	Éliana Vivero	Conseillère en urbanisme

M. Maxime Rochette

Conseiller en développement  
économique

45 citoyens sont présents.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Louis Champoux, président, ouvre la séance à 19h02.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Champoux fait la lecture de l'ordre du jour.

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Assemblée publique de consultation portant sur les modifications réglementaires concernant un projet résidentiel au 3786, chemin Sainte-Foy, R.C.A.3V.Q 362 et R.C.A.3V.Q.365	19 h 04
4.	Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 19 juin	20 h 05
	• Affaires en découlant	
	Projet du CQPSF – Utilisation de la subvention de la ville de 3 000 \$ concernant la mobilisation en sécurité routière - Affichage 2023 (suivi)	
5.	Période d'information de la conseillère du district	20 h 15
6.	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
7.	Mémoire portant sur la sécurité routière (discussion)	20 h 45
8.	Suivi des dossiers en cours	21 h 15
	• Suivi des résolutions (tableau)	
	- Suivi de la résolution concernant la visibilité et la sécurité sur le chemin Sainte-Foy (entre Pie XII et Conrad-Laforte)	
	• Demande de présentation STMI	
9.	Affaires nouvelles	
	• Appel de projets 2024 pour le programme de mobilisation en sécurité routière	
10.	Affaires internes	21 h 20
	• Information sur la banque de photos	
	• Visuel de la page Facebook	
	• Secrétariat et correspondance	
	• Trésorerie	
	- Changement de signataire	
	- Mise à jour du registre des entreprises	
	- Solde du compte	
11.	Divers	21 h 30
12.	Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée	21 h 35

## **RÉSOLUTION CQPSF- 24-CA-49**

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Alexandre Perras, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PORTANT SUR LES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT UN PROJET

## **RÉSIDENTIEL AU 3786, CHEMIN SAINTE-FOY, R.C.A.3V.Q 362 ET R.C.A.3V.Q.365**

Présentation du projet de modification par M<sup>me</sup> Éliana Vivero, conseillère en urbanisme pour la gestion du territoire à la Ville de Québec. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Cette demande a pour but de permettre au projet d'aller de l'avant dans le respect de l'environnement existant. La Ville souhaite inclure des conditions de réalisation au projet dans un plan de construction.

Modifications réglementaires :

- Zone 35008Ha

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

Option C = Accepter les demandes de modification conditionnellement à l'ajout d'un débarcadère et de cases de stationnement supplémentaires.

Option D = Accepter les demandes de modification conditionnellement à l'ajout d'un débarcadère.

### **RÉSOLUTION 24-CA-50**

**PROJET DE MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT UN PROJET RÉSIDENTIEL AU 3786, CHEMIN SAINTE-FOY, R.C.A.3V.Q 362 ET R.C.A.3V.Q.365, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À MAJORITÉ** par le conseil de quartier de Pointe-Sainte-Foy de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter, conditionnellement à l'ajout d'une zone de débarcadère, le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 35008Ha, R.C.A.3V.Q 362 ET R.C.A.3V.Q.365.

***Adoptée.***

#### **4. ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

**À ce stade de la réunion et compte tenu de l'heure avancée (20h55), Le président propose de reporter certains points de l'ordre du jour. Les points qui sont remis sont indiqués plus bas dans le procès-verbal.**

## **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-51**

Sur proposition de M. Louis Champoux, appuyée par M<sup>me</sup> Rosalie Tohoue, il est résolu d'alléger l'ordre du jour. Les points remis à la prochaine séance sont indiqués dans le procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 juin 2024.**

Remis à la prochaine séance.

### **6. PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

M<sup>me</sup> Anne Corriveau :

- Des modifications mineures seront apportées pour améliorer la sécurité sur le cheminement scolaire de l'école Filteau, conformément à la stratégie sur le cheminement scolaire déjà présentée devant le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.
- La ville a débuté un processus de modifications des possibilités de stationnement sur le chemin Sainte-Foy entre Conrad-Laforte et Pie-XII. Une présentation sera faite au conseil sur ces modifications.
- Prochain conseil d'arrondissement qui devait avoir lieu le 15 octobre sera déplacé au 11 octobre à midi.
- Sécurité routière : 3 arrêts au coin de Pie-XII et chemin Saint-Louis. Concordance sera faite au conseil d'arrondissement, le sommaire a été adopté au mois d'août.
- Sommet des aînés :
  - o La présentation du résultat des consultations auprès des aînés en 2023 aura lieu le 2 octobre à 13 h 30, à la bibliothèque Monique-Corriveau
  - o Sommet des aînés 2024 le 29 octobre au bureau d'arrondissement.
- La Journée d'accueil des nouveaux arrivants se tiendra au centre de glaces Intact, le 5 octobre. Inscription requise.
- La ville organise des activités de participation publique pour son prochain Plan d'urbanisme et de mobilité 2020-2040 (PUM) : L'information sera diffusée en ligne à partir du 7 octobre et des ateliers seront organisés au bureau d'arrondissement le 20 novembre à 19h.

- La [Collecte des ordures et résidus alimentaires](#) sera effectuée aux 2 semaines pour les résidences durant la période hivernale (du 7 octobre au 30 mars).
- La conseillère adresse ses félicitations aux membres du Conseil présentes samedi dernier pour la plantation d'arbres et l'inauguration de l'œuvre d'art vivant de madame Maev Martel. Cet événement était organisé par les Amis du Boisé Neilson et avait lieu l au nouveau Centre communautaire de Pointe-de-Sainte-Foy.
- La date d'inauguration officielle du Centre communautaire est prévue pour la mi-octobre.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Q1 : Un citoyen demande ce qui sera construit au coin de Pie-XII et Quatre-Bourgeois.

R1 : M<sup>me</sup> Anne Corriveau explique qu'il s'agit d'un projet de logements sociaux piloté par l'organisme La Bouée.

## **8. MÉMOIRE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (DISCUSSION)**

Le mémoire soumis à l'assemblée est une réponse à la demande de la Ville qui s'apprête à planifier une Stratégie de sécurité routière 2025-2029.

M. Daniel Laporte a conçu et soumis aux autres membres du conseil un projet de mémoire. Un comité de travail a été formé et les membres se sont réunis afin de finaliser le document. Des recommandations ont été émises en lien avec les préoccupations spécifiques au quartier Pointe-de-Sainte-Foy.

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-52**

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M. Réal Jean, il est résolu que le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy reçoive et adopte le rapport du comité de travail et le soumette à la Ville de Québec en lien avec la stratégie 2025-2029. Le rapport peut être consulté en cliquant sur ce lien. M<sup>me</sup> Anne Corriveau félicite chaleureusement les membres du comité de travail pour leur contribution dans ce dossier.

*Adoptée à l'unanimité.*

## **9. DOSSIERS EN COURS**

- Suivi des résolutions (tableau)

Remis à la prochaine séance

- Demande de présentation STMI

Pour donner suite à la réponse négative du STMI concernant la demande de présentation au conseil de quartier, M. Daniel Laporte souhaite soumettre à la présente assemblée une réponse personnelle en rapport avec cette décision, qui se présente comme suit :

*Québec, le 25 septembre 2024*

*Bonsoir à toutes et à tous,*

*Je me permets de prendre la parole devant vous ce soir afin de réagir par rapport à la réponse que nous avons reçue du STMI de la ville de Québec. Je dis finalement, car nous avons soumis la résolution CQPSF 24-CA-13 en février 2024 qui demandait une présentation de la direction du STMI avant la pause estivale 2024. Nous avons donc reçu une réponse que je qualifierai sans gêne de laconique le 25 septembre 2024. Qui plus est, la réponse qui nous est servie est négative et ne répond aucunement à notre demande adoptée à l'unanimité par notre conseil de quartier.*

*Je ne vais pas m'étendre longuement, mais je me dois, pour respecter l'essence de cette résolution et de notre désir de faire avancer certains dossiers ayant trait à la sécurité routière, de prendre quelques instants pour vous exprimer ma déception totale en tant que citoyen avant tout et administrateur de ce conseil de quartier en second lieu.*

*En effet, nous sommes ici en présence d'un déni complet de transparence, de reddition de comptes et d'imputabilité de la part de ce département et de la ville de Québec. La ville de Québec nous affirme prendre en considération les résolutions qui lui sont soumises par ses différents conseils de quartier, mais comment ne pas en douter en prenant connaissance de cette réponse. Réponse qui s'ajoute aux autres nombreuses réponses évasives de ce fameux département nommé STMI.*

*Force est de constater que la direction du STMI vient de perdre une excellente opportunité d'entrer en contact, d'argumenter, d'échanger et de prendre le pouls avec un conseil de quartier et de l'ensemble de ses citoyens. Il est tellement important d'être en contact avec la base.*

*Je n'en retiens qu'un adjectif : PATHÉTIQUE! Et que dire du respect...*

*Merci de votre attention,*

*Daniel Laporte, administrateur du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy  
et citoyen impliqué dans sa communauté.*

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-53**

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M. Alexandre Perras, il est résolu que le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy accueille la lettre de M. Daniel Laporte et la dépose au procès-verbal.  
*Adoptée à l'unanimité.*

### **10. AFFAIRES NOUVELLES**

- Appel de projets 2024 pour le programme de mobilisation en sécurité routière

Remis à la prochaine séance. Dans l'attente, M<sup>me</sup> Valérie Poirier transmettra aux membres les propositions de visuels. M<sup>me</sup> Diana Polovei se joint au comité sur la sécurité routière. M<sup>me</sup> Eloïse Gaudreau rappelle qu'il faut faire une reddition de compte (date limite : 30 novembre) pour la subvention de sécurité routière.

### **11. AFFAIRES INTERNES**

- Information sur la banque de photos

Remis à la prochaine séance

- Visuel de la page Facebook

Mme Suzanne Roy propose que la page Facebook devienne un moyen de faire connaître les attraits du quartier. Ainsi, des photos des différents attraits du quartier seront publiées sur la page Facebook. Il est prévu de publier une nouvelle photo toutes les 2 semaines.

### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-54**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Suzanne Roy, appuyée par M<sup>me</sup> Valérie Poirier, il est résolu que le comité responsable des communications publie sur Facebook des photos des attraits du quartier de façon régulière.  
*Adoptée à l'unanimité.*

M. Jean-Luc Lavoie ajoute qu'il pourra enrichir la banque de photos avec des prises de vue aériennes, sous réserve de l'obtention des permis ou autorisations nécessaires pour l'utilisation du drone, car le quartier se trouve à proximité de l'aéroport.

- Secrétariat et correspondance

Remis à la prochaine séance

- Trésorerie
  - Le changement de signataires a été effectué auprès de Desjardins. Maintenant, Mme Diana Polovei a été enregistrée comme trésorière du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.
  - Mise à jour du registraire des entreprises : fait par M<sup>me</sup> Suzanne Roy
  - Solde du compte : 4475\$

#### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-55**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Suzanne Roy, appuyée par M<sup>me</sup> Rosalie Tohoue, il est résolu d'autoriser une dépense de 125 \$ pour payer la secrétaire de soutien, M<sup>me</sup> Martine Gagnon. Le virement sera effectué par la trésorière.  
*Adoptée à l'unanimité.*

#### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-56**

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M<sup>me</sup> Rosalie Tohoue, il est résolu de rembourser à M<sup>me</sup> Suzanne Roy la somme de 52,98 \$. Le montant inclut l'achat de friandises qui ont été remises à la fête du Campanile (13,98 \$) et le paiement au Registre des entreprises (39 \$). Le virement sera effectué par la trésorière à la réception des reçus d'achat.  
*Adoptée à l'unanimité.*

#### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-57**

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M<sup>me</sup> Suzanne Roy, il est résolu de rembourser à M. Louis Champoux la somme de 75,06 \$ pour les dépenses liées à la rencontre du comité de travail pour la production du mémoire. Le virement sera effectué par la trésorière à la réception des reçus d'achat.  
*Adoptée à l'unanimité.*

## **12. DIVERS**

M. Jean-Luc Lavoie remercie les membres qui ont participé à la fête du Campanile.

- Il lance une invitation à participer au « Campanile fête d'Halloween » qui se tiendra le 26 octobre de 10h à 15h.
- Il mentionne que les travaux avancent sur les stationnements arrière et souterrains du magasin IGA (fin mi-octobre).
- Il annonce le lancement d'une consultation citoyenne le mercredi 20 novembre dont le thème est « Rêvons le Campanile ».

M. Alexandre Perras annonce qu'il doit remettre sa démission au conseil d'administration en raison d'un déménagement. La séance du 25 septembre est sa dernière présence.

#### **RÉSOLUTION CQPSF-24-CA-58**

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M<sup>me</sup> Diana Polovei, il est résolu de recevoir la démission de M. Alexandre Perras et de le remercier pour son implication au sein du conseil.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **13. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance est levée à 21 h 40.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Martine Gagnon, révisé par M Louis Champoux et M. Réal Jean.

---

M. Louis Champoux, président

---

M<sup>me</sup> Suzanne Roy, secrétaire